

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université d'Auvergne,
49 boulevard François Mitterrand,
CS 60032,
63001 Clermont-ferrand Cedex 1

Objet du marché : Acquisition d'équipements audiovisuels pour l'IUT de l'Université d'Auvergne

Critères d'attributions retenus : 1- Valeur technique et adéquation du matériel à la demande - 40%

2- Prix des prestations - 30%

3- Ergonomie globale du système - 15%

4- Délai de réalisation - 15%

Type de procédure : Procédure adaptée

Attribution du lot : Lot N°L01 : Équipement audiovisuel de salles de cours

Titulaire du lot : MPS MULTIMEDIA

Date d'attribution : 15 octobre 2014

Montant du marché ou niveau des offres : 50 000 euro(s) maximum (marché à bons de commandes)

Attribution du lot : Lot N°L02 : mobilier professeur

Titulaire du lot : MANGANELLI

Date d'attribution : 15 octobre 2014

Montant du marché ou niveau des offres : 30000euro(s) maximum (marché à bons de commande)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/11/2014